

513042-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Recreational, cultural and sporting services – Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

OJ S 141/2026 24/07/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí - Oibreacha

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Ville de Paris - DFA - SC

R-phost: DFA-hippodrome-paris-vincennes@paris.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

Cur síos: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes situé dans le Bois de Vincennes à Paris 12e, dans le cadre d'une activité principale de courses de trot, d'activités annexes portant sur la restauration, l'agriculture urbaine, l'ouverture à la promenade publique et le bien-être animal, et d'activités complémentaires.

Aitheantóir an nós imeachta: d06d558b-92d1-4949-8f78-0a0ec37277d2

Aitheantóir inmheánach: 2600873

An cineál nós imeachta: Oscailte

Príomhghnéithe an nós imeachta: Concession deservices soumise aux articles L 3100-1 et suivants et R 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique et aux articles L.1410-1 à L.1410-3, R.1410-1 et R.1410-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Procédure ouverte : les candidats remettront leur candidature et leur offre dans un même pli électronique, dans les conditions décrites au règlement de consultation. Les candidats sont soumis aux obligations du règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur et devront présenter les éléments relatifs à ce dispositif dans les conditions énoncées au dossier de consultation.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 92000000 Recreational, cultural and sporting services

Aicmiú breise (cpv): 45000000 Construction work

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 2 route de la Ferme

Baile: Paris

Cód poist: 75012

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: L'hippodrome, édifié sur un emplacement concédé de 48 ha environ, est situé dans le Bois de Vincennes. Le périmètre de la concession est strictement circonscrit aux espaces suivants : un espace délimité par la route de la Tourelle, la route de la Ferme, la route de la Pyramide, la route Saint-Hubert et la route du Pesage ; un espace de 38 ares environ situé de l'autre côté de la route du pesage, mitoyen de la Ferme de Paris, appelé « station Georgeville » et accueillant notamment des groupes électrogènes, une station de carburants et des espaces de stockage et de stationnement pour les engins agricoles. Ces emprises comprennent divers bâtiments, dont le bâtiment des tribunes, des écuries, un hippotel, des bâtiments techniques (ateliers, stockage...). Les espaces extérieurs comprennent notamment les pistes, des espaces de parking, d'agriculture urbaine, deux bassins de rétention, des zones logistiques, des espaces végétalisés.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 400 000 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Une visite est proposée après demande des candidats conformément aux conditions fixées au RC. L'offre comprend les documents détaillés dans le règlement de consultation de la consultation. Les plis devront être transmis impérativement par voie dématérialisée sur <https://marches.maximilien.fr> avant la date et heure limite fixée au 5.1.12. Ils devront contenir dans un unique envoi deux sous-dossiers distincts relatifs à la candidature et à l'offre. Les dossiers arrivés en retard ne seront pas examinés. Possibilité d'adresser ou déposer une copie de sauvegarde dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les candidats pourront se présenter soit seuls, soit en groupement d'entreprises. En cas de groupement, chaque membre doit fournir l'ensemble des informations et pièces demandées (sauf la lettre de candidature valant le cas échéant habilitation du mandataire). Le candidat établi hors de France fournit les certificats ou documents équivalents délivrés par l'autorité administrative ou judiciaire compétente de son pays d'origine ou d'établissement attestant de l'absence de cas d'exclusion. Le cas échéant, les candidats joignent une traduction en français des documents remis dans une autre langue. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, dans les conditions fixées au règlement de consultation. Les candidats qui produisent une candidature incomplète ou contenant de faux renseignements ou documents ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure. Seront déclarées irrecevables et éliminées les candidatures présentées par un candidat qui ne peut participer à la procédure (articles L3123-19 et L3123-20 du code de la commande publique) ou qui ne possède pas les capacités ou aptitudes exigées au point 5.1.9. Seules les offres des candidats dont la candidature aura été jugée recevable seront analysées. Au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du CGCT, l'autorité concédante pourra organiser une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires. Le choix du concessionnaire sera effectué en application des critères définis dans le dossier de consultation et soumis au vote du Conseil de Paris. Il sera demandé au candidat ou au groupement d'entreprises retenu de constituer, en tant qu'actionnaires, une société dédiée à l'exécution du contrat. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition. Le montant estimé de la concession indiqué au 5.1.5 est exprimé en euros HT constants, valeur 2026 et correspond au chiffre d'affaires hors taxes estimé total du concessionnaire sur la durée du contrat, au titre de l'exécution de la concession. Ce chiffre d'affaires inclut ainsi l'ensemble des produits, sur la durée du contrat, liés à l'exploitation de l'établissement.

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Concession de services portant sur la l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome de Paris-Vincennes à Paris 12e

Cur síos: Le concessionnaire assurera l'exploitation, l'entretien et la valorisation de l'hippodrome en vue d'y organiser des courses de trot et des activités annexes comprenant l'exploitation d'un ou plusieurs restaurants et bars, d'espaces d'agriculture urbaine, l'ouverture du site à la promenade publique, et des activités autour du bien-être équin. Les candidats devront proposer d'autres activités complémentaires, en lien ou non avec l'hippisme et les sports équestres (par exemple : réceptions, évènementiel professionnel ou public, activités sportives, récréatives, ludiques, culturelles, pédagogiques, team building, etc...). L'ensemble de ces activités devra s'exercer dans les conditions fixées au cahier des charges. Le concessionnaire aura la possibilité à recourir au naming dans les conditions prévues au dossier de consultation. Le concessionnaire devra s'engager à réaliser, a minima, le programme de travaux obligatoires suivant, détaillé au cahier des charges : Energie : mise en oeuvre de panneaux solaires, de géothermie, isolation, installation de menuiseries extérieures bois à double vitrage, mise en place d'installation techniques performantes utilisant des énergies renouvelables ; Bâtiments : nettoyage et traitement des pathologies de l'enveloppe extérieure du bâtiment des tribunes, suppression et/ou harmonisation des constructions légères parasites au centre des pistes et au nord du site ; Amélioration de l'accessibilité pour tous ; Aménagements paysagers ; Déplacement de la station de maintenance Georgeville (construction d'une nouvelle station de maintenance). A titre strictement indicatif, l'enveloppe globale de ces travaux obligatoires est estimée à 41 830 000 euro(s) HT euro(s) (valeur 2023) hors aménagement intérieur et hors travaux gros entretien renouvellement (GER) et hors autres investissements nécessaires sur la durée du contrat. La Ville de Paris ne participera pas au financement des investissements et n'assumera pas la maîtrise d'ouvrage. Le concessionnaire assumera seul la direction technique, le financement des travaux ainsi que le risque d'exploitation. Il aura également à sa charge toutes les dépenses de fonctionnement, d'entretien, de réparation ou de construction liées aux biens objet du futur contrat. A l'issue du contrat, l'intégralité des ouvrages et aménagements deviendra propriété de la Ville de Paris, sans que le concessionnaire puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le concessionnaire sera autorisé par le contrat à occuper les dépendances du domaine public de la Ville de Paris et devra, en contrepartie, verser une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés du fait de l'occupation et l'utilisation de ce domaine. Une redevance forfaitaire annuelle, ne pouvant être inférieure à un montant annuel moyen de 2 000 000 € en euros constants sur la durée du contrat, sera attendue ainsi qu'une redevance variable calculée annuellement sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires HT pour l'ensemble des recettes réalisées dans le cadre de la concession, dans les conditions précisées au dossier de consultation. Le concessionnaire devra fournir des garanties assurant la bonne exécution du contrat.

Aitheantóir inmheánach: 2600873

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí
Cineál breise an chonartha: Oibreacha
Príomhaicmiú (cpv): 92000000 Recreational, cultural and sporting services
Aicmiú breise (cpv): 45000000 Construction work

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: 2 route de la ferme
Baile: Paris
Cód poist: 75012
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 01/04/2027
Fad ama: 30 Bliana

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 400 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.
Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais
Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl
Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942881?orgAcronyme=r8t>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach
Seoladh an chur isteach: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942881?orgAcronyme=r8t>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Garantie à première demande ou dépôt de garantie couvrant la redevance et les pénalités

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 05/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 12 Míonna

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar Conradh a ghlacadh: Conjoint

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Tribunal administratif de Paris

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Paris
Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Ville de Paris - DFA - SC
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Ville de Paris - DFA - SC
Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Paris
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: Ville de Paris - DFA - SC
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: Ville de Paris - DFA - SC

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Ville de Paris - DFA - SC
Uimhir chlárúcháin: 21750001600019
Seoladh poist: 7 avenue de la Porte d'Ivry
Baile: Paris
Cód poist: 75013
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Ville de Paris - DFA - Service des concessions
R-phost: DFA-hippodrome-paris-vincennes@paris.fr
Teil.: +33 0142763707
Seoladh idirlín: <http://www.paris.fr>
Próifíl an cheannaitheora: <https://marches.maximilien.fr>
Róil na heagraíochta seo:
Ceannaitheoir
Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair
Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair
Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht
Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Paris
Uimhir chlárúcháin: 17750005500013
Seoladh poist: 7 rue de Jouy
Baile: Paris CEDEX 04
Cód poist: 75181
Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)
Tír: An Fhrainc
R-phost: greffe.ta-paris@juradm.fr
Teil.: +33 01 44 59 44 00
Seoladh idirlín: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Róil na heagraíochta seo:

Soláthraí seirbhísí an tsoláthair

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eagraíocht idirghabhála

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 2137f3ab-7293-4171-b975-582276da515e - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le Conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 19

Dáta seolta an fhógra: 23/07/2026 09:17:40 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 513042-2026

Uimhir eagráin IO S: 141/2026

Dáta foilsithe: 24/07/2026